

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006725400025	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER MUNICIPAL CAPBP

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ANNEXE ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	38
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	42
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	46

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	49
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	50

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	51
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	54
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	17 145 000,00	17 145 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		17 145 000,00	17 145 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	20 560 000,00	20 560 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		20 560 000,00	20 560 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	37 705 000,00	37 705 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 090 000,00	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 070 000,00	0,00	2 250 000,00	2 250 000,00	2 250 000,00
014	Atténuations de produits	1 050 000,00	0,00	1 080 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 750 000,00	0,00	1 780 000,00	1 780 000,00	1 780 000,00
Total des dépenses de gestion des services		7 960 000,00	0,00	8 410 000,00	8 410 000,00	8 410 000,00
66	Charges financières	800 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 860 000,00	0,00	9 360 000,00	9 360 000,00	9 360 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 820 000,00	0,00	2 785 000,00	2 785 000,00	2 785 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 820 000,00	0,00	7 785 000,00	7 785 000,00	7 785 000,00
TOTAL		16 680 000,00	0,00	17 145 000,00	17 145 000,00	17 145 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 145 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 930 000,00	0,00	16 395 000,00	16 395 000,00	16 395 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		15 930 000,00	0,00	16 395 000,00	16 395 000,00	16 395 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		15 930 000,00	0,00	16 395 000,00	16 395 000,00	16 395 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	750 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		750 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
TOTAL		16 680 000,00	0,00	17 145 000,00	17 145 000,00	17 145 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 145 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	7 035 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00	0,00	820 000,00	820 000,00	820 000,00
21	Immobilisations corporelles	315 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 623 000,00	2 623 000,00	2 623 000,00
	Total des opérations d'équipement	10 285 000,00	0,00	12 617 000,00	12 617 000,00	12 617 000,00
	Total des dépenses d'équipement	10 700 000,00	0,00	16 460 000,00	16 460 000,00	16 460 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 855 000,00	0,00	2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 855 000,00	0,00	2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	2 795 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	16 350 000,00	0,00	19 560 000,00	19 560 000,00	19 560 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	750 000,00		750 000,00	750 000,00	750 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	250 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	TOTAL	17 350 000,00	0,00	20 560 000,00	20 560 000,00	20 560 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 560 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	1 360 000,00	1 360 000,00	1 360 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 485 000,00	0,00	10 865 000,00	10 865 000,00	10 865 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 485 000,00	0,00	12 225 000,00	12 225 000,00	12 225 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	2 795 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	10 280 000,00	0,00	12 525 000,00	12 525 000,00	12 525 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 820 000,00		2 785 000,00	2 785 000,00	2 785 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 000 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	250 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 070 000,00		8 035 000,00	8 035 000,00	8 035 000,00
	TOTAL	17 350 000,00	0,00	20 560 000,00	20 560 000,00	20 560 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 560 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	7 035 000,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 300 000,00		3 300 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 250 000,00		2 250 000,00
014	Atténuations de produits	1 080 000,00		1 080 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 780 000,00		1 780 000,00
66	Charges financières	850 000,00	0,00	850 000,00
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	100 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 785 000,00	2 785 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		9 360 000,00	7 785 000,00	17 145 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 145 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	750 000,00	750 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 800 000,00	0,00	2 800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	12 617 000,00		12 617 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	820 000,00	0,00	820 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	400 000,00	0,00	400 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 623 000,00	250 000,00	2 873 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	300 000,00	0,00	300 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		19 560 000,00	1 000 000,00	20 560 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 560 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 395 000,00		16 395 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	750 000,00	750 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		16 395 000,00	750 000,00	17 145 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 145 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 360 000,00	0,00	1 360 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 865 000,00	0,00	10 865 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	250 000,00	250 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 835 000,00	4 835 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	300 000,00	0,00	300 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		165 000,00	165 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		2 785 000,00	2 785 000,00
Recettes d'investissement – Total		12 525 000,00	8 035 000,00	20 560 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 560 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 090 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
60226	Vêtements de travail	1 500,00	2 500,00	2 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	175 000,00	190 000,00	190 000,00
6062	Produits de traitement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	7 500,00	7 500,00
6066	Carburants	28 000,00	35 000,00	35 000,00
6068	Autres matières et fournitures	198 000,00	220 000,00	220 000,00
611	Sous-traitance générale	2 225 000,00	2 356 500,00	2 356 500,00
6135	Locations mobilières	2 500,00	10 000,00	10 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	140 000,00	150 000,00	150 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6156	Maintenance	80 000,00	69 500,00	69 500,00
618	Divers	2 500,00	10 000,00	10 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	95 000,00	100 000,00	100 000,00
6228	Divers	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	10 000,00	10 000,00
6248	Divers	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6256	Missions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	35 000,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	7 500,00	7 500,00
6288	Autres	15 000,00	22 500,00	22 500,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 070 000,00	2 250 000,00	2 250 000,00
6331	Versement de transport	20 000,00	19 600,00	19 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 000,00	4 900,00	4 900,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 000,00	14 700,00	14 700,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 270 000,00	1 466 000,00	1 466 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	250 000,00	245 000,00	245 000,00
6415	Supplément familial	25 000,00	24 500,00	24 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	180 000,00	176 400,00	176 400,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	300 000,00	294 000,00	294 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 000,00	4 900,00	4 900,00
014	Atténuations de produits (7)	1 050 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	1 050 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 750 000,00	1 780 000,00	1 780 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	100 000,00	70 000,00	70 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	30 000,00	30 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 650 000,00	1 680 000,00	1 680 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		7 960 000,00	8 410 000,00	8 410 000,00
66	Charges financières (b) (8)	800 000,00	850 000,00	850 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	868 397,29	815 910,60	815 910,60
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-68 397,29	34 089,40	34 089,40
67	Charges exceptionnelles (c)	1 100 000,00	100 000,00	100 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00	50 000,00	50 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	1 000 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		9 860 000,00	9 360 000,00	9 360 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 820 000,00	2 785 000,00	2 785 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 820 000,00	7 785 000,00	7 785 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 820 000,00	7 785 000,00	7 785 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 680 000,00	17 145 000,00	17 145 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 145 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	159 721,80
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	125 632,40
= Différence ICNE N – ICNE N-1	34 089,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 930 000,00	16 395 000,00	16 395 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	14 040 000,00	14 370 000,00	14 370 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	1 050 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
70613	Participations assainissement collectif	500 000,00	500 000,00	500 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7068	Autres prestations de services	115 000,00	100 000,00	100 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	210 000,00	330 000,00	330 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		15 930 000,00	16 395 000,00	16 395 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		15 930 000,00	16 395 000,00	16 395 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	750 000,00	750 000,00	750 000,00
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	<i>750 000,00</i>	<i>750 000,00</i>	<i>750 000,00</i>
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		750 000,00	750 000,00	750 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 680 000,00	17 145 000,00	17 145 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 145 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	100 000,00	820 000,00	820 000,00
2031	Frais d'études	100 000,00	820 000,00	820 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	315 000,00	400 000,00	400 000,00
2154	Matériel industriel	315 000,00	400 000,00	400 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	2 623 000,00	2 623 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	2 623 000,00	2 623 000,00
14402	Opération d'équipement n° 14402 (5)	2 285 000,00	4 240 000,00	4 240 000,00
17403	Opération d'équipement n° 17403 (5)	8 000 000,00	8 377 000,00	8 377 000,00
Total des dépenses d'équipement		10 700 000,00	16 460 000,00	16 460 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 855 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
1641	Emprunts en euros	2 855 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 855 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
458121	CO MO TVX ASSAI JURANCON (6)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
458125	CO MO TX ASS LESCAR COTE DU VIGNE (6)	360 000,00	0,00	0,00
458126	GPT CDES TX BHNS SMTU (6)	480 000,00	0,00	0,00
458127	TVX DESSERTE MAZERES (6)	215 000,00	0,00	0,00
458128	CO MO TVX AEP JURANCON RAUSKI (6)	1 440 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		2 795 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		16 350 000,00	19 560 000,00	19 560 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	750 000,00	750 000,00	750 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	750 000,00	750 000,00	750 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	362 000,00	362 000,00	362 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	32 000,00	32 000,00	32 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	321 000,00	321 000,00	321 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	22 000,00	22 000,00	22 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	13 000,00	13 000,00	13 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	250 000,00	250 000,00	250 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	250 000,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		17 350 000,00	20 560 000,00	20 560 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 560 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	1 360 000,00	1 360 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	360 000,00	360 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 485 000,00	10 865 000,00	10 865 000,00
1641	Emprunts en euros	7 485 000,00	10 865 000,00	10 865 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 485 000,00	12 225 000,00	12 225 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458221	CO MO TVX ASSAI JURANCON (5)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
458225	CO MO TX ASS LESCAR COTE DU VIGNE (5)	360 000,00	0,00	0,00
458226	GPT CDES TX BHNS SMTU (5)	480 000,00	0,00	0,00
458227	TVX DESSERT MAZERES (5)	215 000,00	0,00	0,00
458228	CO MO TVX AEP JURANCON RAUSKI (5)	1 440 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		2 795 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		10 280 000,00	12 525 000,00	12 525 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 820 000,00	2 785 000,00	2 785 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
28031	Frais d'études	68 600,00	68 600,00	68 600,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 300,00	5 300,00	5 300,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	16 600,00	16 600,00	16 600,00
281311	Bâtiments d'exploitation	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
28154	Matériel industriel	200 000,00	200 000,00	200 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	14 700,00	14 700,00	14 700,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	53 900,00	53 900,00	53 900,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	500,00	500,00	500,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	2 283 000,00	2 283 000,00	2 283 000,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	34 300,00	34 300,00	34 300,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	151 900,00	151 900,00	151 900,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	1 900,00	1 900,00	1 900,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 400,00	1 400,00	1 400,00
28184	Mobilier	2 900,00	2 900,00	2 900,00
4818	Charges à étaler	165 000,00	165 000,00	165 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 820 000,00	7 785 000,00	7 785 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	250 000,00	250 000,00	250 000,00
2031	Frais d'études	250 000,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 070 000,00	8 035 000,00	8 035 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		17 350 000,00	20 560 000,00	20 560 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				20 560 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14402 (1)
LIBELLE : AP TVX ASSAINISSEMENT 2014-2016

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		19 423 563,32	a 0,00	4 240 000,00	b 4 240 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	292 636,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	183 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	94 983,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	14 220,50	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	602 528,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	602 528,77	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 528 397,98	0,00	4 240 000,00	4 240 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	18 435 140,94	0,00	4 240 000,00	4 240 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	93 257,04	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 2 865 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 865 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	2 865 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 375 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17403 (1)
LIBELLE : AP TVX ASS 2017 - 2020**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 989 149,89	a 0,00	8 377 000,00	b 8 377 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 699,39	0,00	610 000,00	610 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	550 000,00	550 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	12 557,39	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	2 142,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	187 073,10	0,00	570 000,00	570 000,00	0,00
2154	Matériel industriel	187 073,10	0,00	570 000,00	570 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 787 377,40	0,00	7 197 000,00	7 197 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 735 629,65	0,00	7 197 000,00	7 197 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	51 747,75	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 8 000 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	8 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	8 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-377 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					57 732 171,15								
1641 Emprunts en euros (total)					57 732 171,15								
103/MIN201757EUR	DEXIA	12/07/2000	19/07/2000	01/10/2001	762 245,09	V	TAG03M	5,610	2,878	T	P	N	A-1
108/108	CALYON	08/03/2004	08/02/2004	28/02/2005	3 000 000,00	F		3,100	3,810	A	P	N	A-1
109/109	CALYON	22/01/2003	27/02/2004	28/02/2005	1 500 000,00	F		2,425	3,278	A	C	N	A-1
110/110	CREDIT FONCIER	01/03/2003	11/04/2004	01/06/2005	4 500 000,00	V	TAM	2,287	1,679	A	P	N	A-1
111/111	Caisse Française de Financemen	10/11/2003	01/05/2004	01/06/2005	3 700 000,00	V	TAM	2,249	2,096	A	P	N	A-1
112/A33130ITZ	C D'EPARGNE	23/09/2004	27/09/2004	27/09/2005	1 000 000,00	F		3,520	2,459	A	P	N	A-1
115/xu00251663	CALYON	02/05/2007	08/04/2009	02/11/2009	3 812 457,30	F		3,612	3,620	S	C	N	A-1
116/17857	SOCIETE GENERALE	06/07/2009	31/12/2009	30/03/2010	4 500 000,00	V	EURIBOR03M	1,477	3,480	T	P	N	A-1
117/336543-117	CREDIT AGRICOLE	22/09/2010	31/12/2010	03/02/2012	2 000 000,00	V	EURIBOR12M	2,105	0,815	A	C	N	A-1
118/336543-118	CACIB	22/09/2010	05/07/2011	05/07/2012	1 500 000,00	V	EURIBOR03M	2,572	0,733	T	C	N	A-1
119/336543-119	CREDIT AGRICOLE	22/09/2010	30/12/2011	30/03/2012	1 230 000,00	V	EURIBOR03M	1,807	0,822	T	C	N	A-1
120/MIN276659EUR	DEXIA	13/12/2011	13/09/2012	01/03/2013	1 100 000,00	V	EURIBOR06M	1,753	1,176	S	C	N	A-1
121/MIN276660EUR	DEXIA	13/12/2011	28/12/2012	01/04/2013	800 000,00	V	EURIBOR03M	1,446	1,112	T	P	N	A-1
122/MIN276668EUR	DEXIA	13/12/2011	28/12/2012	01/04/2013	975 000,00	V	EURIBOR03M	1,446	1,112	T	P	N	A-1
123/2140792U	CREDIT FONCIER	22/09/2010	28/03/2013	28/06/2013	3 000 000,00	F		4,910	5,075	T	C	N	A-1
124/372093	CACIB	10/01/2013	31/03/2013	30/06/2013	1 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,850	1,415	T	C	N	A-1
125/A33140U1	C D'EPARGNE	27/11/2014	05/12/2014	05/03/2015	2 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,141	1,068	T	C	N	A-1
126/MIN222571EUR	Caisse Française de Financemen	27/11/2014	08/12/2014	01/04/2015	2 000 000,00	F		2,400	2,422	T	C	N	A-1
127/5045921	C.D.C.	14/01/2015	01/03/2015	01/06/2015	675 000,00	V	LIVRET A	2,086	1,772	T	C	N	A-1
128/18945/5046067	C.D.C.	14/01/2015	02/02/2015	01/06/2015	366 000,00	V	LIVRET A	1,990	1,762	T	C	N	A-1
129/MON513531EUR/0514208	Caisse Française de Financemen	09/11/2015	01/12/2015	01/03/2016	3 000 000,00	F		2,260	2,308	T	C	N	A-1
130/00435423	CREDIT AGRICOLE	23/03/2016	31/03/2016	30/06/2016	3 000 000,00	F		1,600	1,613	T	C	N	A-1

COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES - ANNEXE ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
131/00435423	CREDIT AGRICOLE	23/03/2016	31/03/2016	30/06/2016	1 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,500	0,503	EUR	T	C	N	A-1
132/MON516247EUR	Caisse Française de Financemen	01/03/2017	20/03/2017	01/07/2017	5 000 000,00	F		1,500	1,523	EUR	T	C	N	A-1
38041/A6407081	C D'EPARGNE	10/06/2002	17/06/2006	17/06/2007	388 044,47	V	TAM	3,629	1,459	EUR	A	P	N	A-1
38100/40702178100-38100	CREDIT AGRICOLE	18/11/1998	05/02/2013	05/02/2014	94 395,18	F		1,060	0,895	EUR	A	P	N	-
38105/9038047-38105	C D'EPARGNE	25/05/2012	05/01/2013	05/01/2014	233 694,92	F		4,730	4,730	EUR	A	P	N	-
38110/A33100AU-38110	C D'EPARGNE	07/06/2010	05/07/2013	05/07/2014	330 363,22	F		4,010	4,010	EUR	A	P	N	-
38201/A6406083	C D'EPARGNE	06/04/2005	10/03/2006	10/03/2007	966 033,18	F		3,890	3,938	EUR	A	P	N	B-1
38202/MIR200275-241788	DEXIA	11/07/2002	01/07/2006	01/10/2006	956 223,26	F		4,030	4,091	EUR	T	P	N	A-1
38203/MPH223467EUR	Caisse Française de Financemen	16/08/2004	01/09/2005	01/09/2006	352 330,36	V	EURIBOR12M	4,100	2,244	EUR	A	P	N	B-1
38303/631669	C.D.C.	15/09/1980	25/08/2005	25/08/2006	119 669,87	F		5,580	4,002	EUR	A	P	N	A-1
38304/1063820	C.D.C.	02/06/1981	25/05/2006	25/05/2007	103 089,29	F		4,210	3,927	EUR	A	P	N	A-1
38401/1709264	C D'EPARGNE	25/06/2003	01/11/2003	01/11/2006	125 736,83	F		4,000	4,000	EUR	A	P	N	A-1
38404/51019638082	CREDIT AGRICOLE	11/07/2005	01/11/2005	01/11/2006	1 202 000,00	F		3,640	3,640	EUR	A	P	N	A-1
38601/MON241193EUR	Caisse Française de Financemen	25/01/2001	01/02/2006	01/02/2007	185 907,10	F		6,200	6,200	EUR	A	P	N	A-1
38709/20000407	C D'EPARGNE	18/10/2000	25/04/2006	25/10/2006	503 466,30	F		5,700	5,781	EUR	S	P	N	A-1
38712/MPH513528EUR/0514205	Caisse Française de Financemen	13/12/2004	01/06/2006	01/09/2006	558 467,63	V	EURIBOR03M	3,130	1,404	EUR	T	P	N	A-1
38807/MIN170846EUR	DEXIA	27/06/2000	20/09/2006	01/04/2007	97 036,45	V	TAG03M	3,620	1,479	EUR	T	P	N	A-1
38809/MON513529EUR/0514206	DEXIA	23/12/1999	01/03/2006	01/03/2007	95 010,70	F		5,680	5,680	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES - ANNEXE ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					298 249,66									
1681 Autres emprunts (total)					298 249,66									
38042/110645747	AA GARONNE	13/04/2011	13/04/2011	13/04/2012	13 405,40	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
38106/120642023-38106	AA GARONNE	01/06/2010	20/08/2013	20/08/2014	25 662,02	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	-
38107/120642162-38107	AA GARONNE	01/06/2010	22/04/2013	22/04/2014	27 906,70	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	-
38108/120642023-38108	AA GARONNE	01/06/2010	04/03/2013	04/03/2014	13 442,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	-
38109/120642162-38109	AA GARONNE	01/06/2010	21/07/2013	21/07/2014	13 156,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	-
38407/120641895	AA GARONNE	28/09/2005	28/09/2005	28/09/2006	19 069,50	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
38603/120641912	AA GARONNE	27/04/2004	15/02/2006	09/02/2007	82 408,04	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
38713/120200400096 001	AA GARONNE	27/04/2004	30/05/2006	30/05/2007	82 560,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
38714/120641846	AA GARONNE	06/05/2008	26/05/2008	26/05/2009	20 640,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					58 030 420,81									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE **IV**
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		39 258 669,19							802 231,87	0,00	145 291,44
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		39 258 669,19							802 231,87	0,00	145 291,44
103/MIN201757EUR	N	0,00	A-1	173 304,18	3,00	V	TAG03M	0,500	54 645,18	866,52	0,00	0,00	0,00
108/108	N	0,00	A-1	1 265 577,85	6,15	F		3,330	164 494,66	42 729,07	0,00	0,00	31 185,96
109/109	N	0,00	A-1	525 000,00	7,15	F		3,320	75 000,00	17 672,08	0,00	0,00	12 707,07
110/110	N	0,00	A-1	1 815 283,39	6,41	V	TAM	0,200	241 681,97	3 630,57	0,00	0,00	0,00
111/111	N	0,00	A-1	1 489 990,23	6,41	V	TAM	0,000	198 613,82	0,00	0,00	0,00	0,00
112/A33130TZ	N	0,00	A-1	423 735,01	6,73	V	TAM	0,500	55 333,60	2 148,10	0,00	0,00	482,46
115/AU00251663	N	0,00	A-1	2 006 556,47	9,33	F		3,560	200 655,65	70 000,00	0,00	0,00	10 150,00
116/17857	N	0,00	A-1	3 510 312,56	16,98	F		3,720	147 363,00	130 324,69	0,00	0,00	0,00
117/336543-117	N	0,00	A-1	1 400 000,00	13,08	V	EURIBOR12M	0,297	100 000,00	4 238,85	0,00	0,00	3 555,79
118/336543-118	N	0,00	A-1	1 050 000,00	14,25	V	EURIBOR03M	0,070	75 000,00	3 296,17	0,00	0,00	941,30
119/336543-119	N	0,00	A-1	934 800,00	18,98	V	EURIBOR03M	1,000	49 200,00	9 290,26	0,00	0,00	0,00
120/MIN276659EUR	N	0,00	A-1	870 833,30	18,65	V	EURIBOR06M	0,987	45 833,34	8 598,90	0,00	0,00	2 706,58
121/MIN276660EUR	N	0,00	A-1	683 659,65	18,99	V	EURIBOR03M	0,931	26 668,99	6 710,14	0,00	0,00	1 680,32
122/MIN276658EUR	N	0,00	A-1	833 209,97	18,99	V	EURIBOR03M	0,931	32 502,86	8 177,98	0,00	0,00	2 023,51
123/2140792U	N	0,00	A-1	2 430 000,00	20,22	F		4,910	120 000,00	118 723,80	0,00	0,00	630,12
124/372083	N	0,00	A-1	810 000,00	20,23	V	EURIBOR03M	1,269	40 000,00	10 228,14	0,00	0,00	0,00
125/A33140U1	N	0,00	A-1	1 760 000,00	21,91	V	EURIBOR03M	1,060	80 000,00	18 338,00	0,00	0,00	1 236,67
126/MIN222571EUR	N	0,00	A-1	1 725 000,00	16,99	F		2,400	100 000,00	40 500,00	0,00	0,00	9 641,67
127/5045921	N	0,00	A-1	613 125,00	27,14	V	LIVRET A	1,750	22 500,00	10 582,02	0,00	0,00	832,62
128/18945/5046067	N	0,00	A-1	332 450,00	27,14	V	LIVRET A	1,750	12 200,00	5 737,82	0,00	0,00	451,46
129/MON513531EUR/0514208	N	0,00	A-1	2 760 000,00	22,90	F		2,260	120 000,00	61 359,00	0,00	0,00	4 806,27

COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES - ANNEXE ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)						
130/00435423	N	0,00	A-1	2 790 000,00	23,23	F			120 000,00	43 920,00	0,00	0,00		
131/00435423	N	0,00	A-1	930 000,00	23,23	V	EURIBOR3M	0,500	40 000,00	4 575,00	0,00	0,00		
132/MON516247EUR	N	0,00	A-1	4 875 000,00	19,23	F		1,500	250 000,00	71 718,76	0,00	17 151,04		
38041/A6407081	N	0,00	A-1	143 594,65	4,45	V	TAM	0,000	26 878,40	0,00	0,00	0,00		
38100/40702178100-38100	N	0,00	-	41 294,37	2,09	F		0,482	13 698,71	198,87	0,00	119,98		
38105/9038047-38105	N	0,00	-	181 540,03	9,00	F		4,730	14 616,16	8 586,84	0,00	7 785,84		
38110/A33100AU-38110	N	0,00	-	266 125,36	11,50	F		4,010	17 701,06	10 671,63	0,00	4 842,55		
38201/A6406083	N	0,00	B-1	492 829,75	7,18	F		3,890	53 695,74	19 171,08	0,00	13 760,75		
38202/MIR200275-241788	N	0,00	A-1	528 726,25	8,99	F		4,030	48 172,29	20 585,75	0,00	4 787,78		
38203/MPH223467EUR	N	0,00	B-1	118 626,77	2,66	V	EURIBOR12M	0,000	49 170,47	0,00	0,00	0,00		
38303/631669	N	0,00	A-1	15 054,17	0,65	F		1,540	15 054,17	231,83	0,00	0,00		
38304/1063820	N	0,00	A-1	13 535,14	0,39	F		1,530	13 535,14	207,09	0,00	0,00		
38401/1709264	N	0,00	A-1	12 107,52	0,83	F		4,000	12 107,52	484,23	0,00	0,00		
38404/51019638062	N	0,00	A-1	867 095,15	17,82	F		3,640	34 943,44	31 562,26	0,00	4 964,25		
38601/MON241193EUR	N	0,00	A-1	136 065,58	13,08	F		6,200	6 384,35	8 436,07	0,00	7 347,89		
38709/20000407	N	0,00	A-1	140 163,62	2,81	F		5,700	44 121,31	7 369,43	0,00	988,44		
38712/MPH513528EUR/0514205	N	0,00	A-1	220 339,29	5,16	V	EURIBOR3M	0,000	35 548,28	0,00	0,00	0,00		
38807/MIN170846EUR	N	0,00	A-1	54 336,36	8,24	V	TAG03M	0,500	5 019,84	259,14	0,00	60,97		
38809/MON513529EUR/0514206	N	0,00	A-1	19 397,57	1,16	F		5,680	9 430,93	1 101,78	0,00	470,15		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		112 031,49					22 598,84	0,00	0,00	0,00		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		112 031,49					22 598,84	0,00	0,00	0,00		

COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES - ANNEXE ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
38042/110645747	N	0,00	A-1	8 043,26	8,27	F		0,000	893,69	0,00	0,00	0,00
38106/120642023-38106	N	0,00	-	14 256,70	4,63	F		0,000	2 851,33	0,00	0,00	0,00
38107/120642162-38107	N	0,00	-	16 744,06	5,30	F		0,000	2 790,66	0,00	0,00	0,00
38108/120642023-38108	N	0,00	-	8 554,00	6,17	F		0,000	1 222,00	0,00	0,00	0,00
38109/120642162-38109	N	0,00	-	8 372,00	6,55	F		0,000	1 196,00	0,00	0,00	0,00
38407/120641895	N	0,00	A-1	3 813,90	2,74	F		0,000	1 271,30	0,00	0,00	0,00
38603/120641912	N	0,00	A-1	21 975,57	3,10	F		0,000	5 493,66	0,00	0,00	0,00
38713/120200400096 001	N	0,00	A-1	22 016,00	3,41	F		0,000	5 504,00	0,00	0,00	0,00
38714/120641846	N	0,00	A-1	8 256,00	5,39	F		0,000	1 376,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		39 370 700,68					2 794 369,72	802 231,87	0,00	145 291,44

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		IV
		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
38201/A6406083	C D'EPARGNE	986 033,18	492 829,75	1	19,00		3,89 EURIBOR12M + 0,1	3,89 EURIBOR12M + 0,1	0,00		3,890	19 171,08	0,00	1,25
38203/MPH223467EUR	Caisse Française de Financement	352 330,36	118 626,77	1	15,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,30
TOTAL (B)		1 318 363,54	611 456,52						0,00			19 171,08	0,00	1,55
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 318 363,54	611 456,52						0,00			19 171,08	0,00	1,55

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.

- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	40	0	0	0	0	
	% de l'encours	97,09	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	38 222 357,64	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,55	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	611 456,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)						
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux					
Taux fixe (total)							0,00	0,00			
Taux variable simple (total)							0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00			
Total							0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	13/12/2012
L	Frais de recherche et de développement	5	13/12/2012
L	Frais d'insertion	5	13/12/2012
L	Logiciels	3	13/12/2012
L	Agencements terrains bâtis	10	13/12/2012
L	Bâtiments d'exploitation	30	13/12/2012
L	Réseaux d'assainissement	50	13/12/2012
L	Matériel industriel	7	13/12/2012
L	Outillage industriel	7	13/12/2012
L	Matériel roulant	8	13/12/2012
L	Matériel de transport	5	13/12/2012
L	Matériel informatique	3	13/12/2012
L	Mobilier	10	13/12/2012
L	Immobilisations faible valeur Seuil 1500€	1	13/12/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 550 000,00	I 3 550 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 800 000,00	2 800 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 800 000,00	2 800 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		750 000,00	750 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	750 000,00	750 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 550 000,00	0,00	0,00	3 550 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 785 000,00	III 7 785 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		7 785 000,00	7 785 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	68 600,00	68 600,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 300,00	5 300,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	16 600,00	16 600,00
281311	Bâtiments d'exploitation	1 000 000,00	1 000 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 000 000,00	1 000 000,00
28154	Matériel industriel	200 000,00	200 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	14 700,00	14 700,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	53 900,00	53 900,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	500,00	500,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	2 283 000,00	2 283 000,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	34 300,00	34 300,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	151 900,00	151 900,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	1 900,00	1 900,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 400,00	1 400,00
28184	Mobilier	2 900,00	2 900,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	165 000,00	165 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 785 000,00	2 785 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	7 785 000,00	0,00	0,00	0,00	7 785 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 550 000,00
Ressources propres disponibles	IV	7 785 000,00
Solde	V = IV – II (6)	4 235 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

SPAC (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	3 300 000,00
011	Charges à caractère général	3 300 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 120 000,00
012	Charges de personnel	2 120 000,00
014	Atténuations de produits	1 080 000,00
014	Atténuation de produits	1 080 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 780 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 780 000,00
66	Charges financières	850 000,00
66	Charges financières	850 000,00
67	Charges exceptionnelles	100 000,00
678	Charges exceptionnelles	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		9 230 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 000 000,00
6811	<i>Opé ordre transfert entre sections</i>	<i>5 000 000,00</i>
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 785 000,00
Total des dépenses d'ordre		7 785 000,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		17 015 000,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 380 000,00
70	Vente de produits	16 380 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		16 380 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>750 000,00</i>
777	<i>Opé ordre transfert entre sections</i>	<i>750 000,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		750 000,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		17 130 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

SPANC (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
611	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	130 000,00
012	Charges de personnel	130 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	130 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	130 000,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 000,00
7062	Vente de produits	15 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		15 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		15 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

SPAC (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	820 000,00
2031	Immos incorporelles	820 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	400 000,00
2154	Immos corporelles	400 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opération d'équipement n° 14402		4 240 000,00
Opération d'équipement n° 17403		11 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 800 000,00
1641	EMPRUNTS	2 800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
458121	CO MO Txv assainissement Jurancon	300 000,00
Total des dépenses réelles		19 560 000,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>750 000,00</i>
139	<i>Opé ordre transfert entre sections</i>	<i>750 000,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>250 000,00</i>
203	<i>Opé patrimoniales</i>	<i>250 000,00</i>
Total des dépenses d'ordre		1 000 000,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		20 560 000,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	1 360 000,00
1318	Subventions d'équipement reçues	1 360 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 865 000,00
1641	EMPRUNTS	10 865 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
458221	CO MO Tvx assainissement Jurancon	300 000,00
Total des recettes réelles		12 525 000,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>5 000 000,00</i>
281	<i>Opé ordre transfert entre sections</i>	<i>5 000 000,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>250 000,00</i>
2315	<i>Opé patrimoniales</i>	<i>250 000,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>2 785 000,00</i>
Total des recettes d'ordre		8 035 000,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		20 560 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

SPANC (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45816	Intitulé de l'opération : CO MO TVX ASSAI LESCAR AV NAVARRE			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
		0,00	0,00	0,00	
DEPENSES (a)					
458116 TRAVAUX (5)	813 013,54			0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	813 013,54			0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00			0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00			0,00	
Dépenses nettes (a – c)	813 013,54	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
Financement par le tiers (7)	0,00			0,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00			0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	813 013,54			0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00			0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00			0,00	
Recettes nettes (b - d)	813 013,54	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45821	Intitulé de l'opération : CO MO TVX ASSAI JURANCON			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
458121 TRAVAUX (5)	0,00			300 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00			300 000,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00			0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00			0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	
RECETTES (b)					
Financement par le tiers (7)	0,00			0,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00			0,00	

N° opération : 45821		Intitulé de l'opération : CO MO TVX ASSAI JURANCON		Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040	<i>Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
041	<i>Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00

N° opération : 45822		Intitulé de l'opération : CO MO TVX ASSAI LONS		Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	41 482,00	0,00	0,00	0,00
458122	TRAVAUX (5)	41 482,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	41 482,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	41 482,00	0,00	0,00	0,00
	Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	41 482,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	41 482,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45825		Intitulé de l'opération : CO MO TX ASS LESCAR COTE DU VIGNE		Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	301 554,36	0,00	0,00	0,00
458125	TRAVAUX (5)	301 554,36	0,00	0,00	0,00
040	<i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45825		Intitulé de l'opération : CO MO TX ASS LESCAR COTE DU VIGNE		Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Dépenses nettes (a - c)		301 554,36	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
Financement par le tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45826		Intitulé de l'opération : GPT CDES TX BHNS SMTU		Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)		415 557,08	0,00	0,00	0,00
458126 TRAVAUX (5)		415 557,08	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		415 557,08	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
Financement par le tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
14402 TRAVAUX ASSAINISSEMENT 2014-2016	24 000 000,00	0,00	24 000 000,00	19 423 063,71	4 240 000,00	336 936,29
17403 TRAVAUX ASSAINISSEMENT 2017 - 2020	40 000 000,00	0,00	40 000 000,00	4 002 058,00	11 000 000,00	24 997 942,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	4,60	0,00	4,60
Adjt adm ter Pal 2Ci	C	0,00	0,00	0,00	2,60	0,00	2,60
Attaché Principal	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Pal 1CL	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	41,50	0,00	41,50
Adjt tech ter	C	0,00	0,00	0,00	12,00	0,00	12,00
Adjt tech ter Pal 1Ci	C	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	10,00
Adjt tech ter Pal 2Ci	C	0,00	0,00	0,00	6,80	0,00	6,80
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur Pal	A	0,00	0,00	0,00	0,90	0,00	0,90
Ingénieur en chef	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 1Ci	B	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
Technicien Pal 2Ci	B	0,00	0,00	0,00	1,80	0,00	1,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	46,10	2,00	48,10

COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES - ANNEXE ASSAINISSEMENT - BP - 2018

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros			
Agents occupant un emploi permanent (6)							
Ingénieur	A		505	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée	
Ingénieur	A		810	0,00	A Recrut NT Article 3-2 (VE)	CDD Contrat à durée déterminée	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
TECH: Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MS: Médico-social.
MT: Médico-technique.
SP: Sportif.
CULT: Culturel.
ANIM: Animation.
PW: Police.
OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 28/12/2017

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/12/2017